

du Sud pour la fabrication et l'élaboration d'armes nucléaires. Le Canada, pour sa part, a institué il y a déjà plusieurs années un embargo volontaire sur les livraisons d'armes à l'Afrique du Sud et l'a pleinement respecté. Décrété en 1963, l'embargo a été élargi en 1970 pour englober les pièces de rechange. Le Canada s'est en outre abstenu de coopérer avec l'Afrique du Sud dans le domaine nucléaire.

Les changements majeurs qui s'imposent depuis longtemps en Afrique du Sud ne seront pas tant le résultat de nos attitudes ou de nos gestes que des pressions qui s'exercent au sein même de la société sud-africaine. La communauté internationale ne peut se substituer à la population sud-africaine mais elle peut la seconder fortement. Outre l'appui moral, nous continuerons à répondre de plus en plus largement à ses besoins humanitaires et à l'aider à bénéficier de possibilités d'éducation et de formation qui lui sont actuellement refusées. Nous continuerons en outre à évaluer les moyens de pression internationale susceptibles d'appuyer tous les Sud-Africains, de quelque origine raciale que ce soit, qui cherchent à changer leur société. Ce changement se produira inévitablement. Il reste seulement à savoir comment et quand il se fera: par l'action pacifique de tous les groupes sud-africains oeuvrant ensemble pour élaborer un nouveau régime, ou bien par d'autres actes de violence qui ne manqueront pas de se produire si les aspirations de la majorité ne continuent à rencontrer qu'intransigeance et répression.

2. La journée de solidarité avec les prisonniers politiques sud-africains

A maintes reprises, le gouvernement du Canada a fait part de ses inquiétudes devant la répression dont sont victimes les opposants au régime de l'apartheid en Afrique du Sud et devant la détention et les mauvais traitements qu'on inflige aux prisonniers politiques. Le Canada a la conviction que la dissidence non violente à l'endroit de la politique raciste et injuste de l'apartheid constitue une activité politique légitime et qu'il faut amener l'Afrique du Sud à la reconnaître. Comme la majorité est privée de ses droits politiques, la situation intérieure devient de plus en plus explosive.

Lorsque le Comité spécial de l'ONU contre l'apartheid s'est réuni lors de la trente-deuxième session de l'AGNU afin d'observer la "Journée de solidarité avec les prisonniers politiques sud-africains", M. William C.Y. McGregor, délégué du Canada à la Troisième Commission, a déclaré que le Canada se dit en profond désaccord avec l'attitude de l'Afrique du Sud devant la dissidence politique:

* * * * *

Nous nous sommes réunis en cette occasion pour faire état de notre affliction quant au sort des hommes, des femmes et des enfants d'Afrique du Sud, de toutes les races, qui ont donné leur vie ou qui ont subi l'emprisonnement, la détention, ou l'exil, simplement à cause de leur lutte pour mettre fin à l'apartheid et à la discrimination raciale en Afrique du Sud. D'année